

Le logement innovateur pour jeunes sans abri

PROGRAMME DE RECHERCHE

Méthode

Cette étude visait à mettre en évidence les ensembles résidentiels innovateurs destinés aux jeunes sans abri et les caractéristiques qui rendent ces ensembles exemplaires. Le rapport est surtout axé sur l'expérience internationale, notamment sur ce qui se fait aux États-Unis et en Europe, puisque l'expérience canadienne est déjà bien documentée.

Une revue des études antérieures ainsi que des entrevues avec des personnes clés ont permis de faire ressortir les enjeux touchant les jeunes sans abri. La revue a aussi permis de dégager des pratiques exemplaires et d'identifier les principaux intervenants du secteur. Les initiatives retenues ont été sélectionnées en fonction de deux critères : 1) les ensembles devaient répondre spécifiquement aux besoins des jeunes; et 2) ils devaient donner des services directement aux jeunes.

Douze ensembles résidentiels, répartis aux États-Unis, en France et en Grande Bretagne, ont été retenus et sont présentés comme études de cas.

REVUE DES ÉTUDES ANTÉRIEURES

Caractéristiques des jeunes sans abri

Le dénominateur commun que l'on retrouve chez tous les jeunes sans domicile fixe (s.d.f.) est le départ précoce de la maison familiale. Le milieu familial d'origine est caractérisé par une grande instabilité et par des lacunes dans les cellules normalement protectrices qui sont devenues inadéquates ou destructrices.

Le jeune qui quitte sa famille le fait dans un contexte où il n'a pas d'autre choix. Même si le jeune reporte de grands espoirs sur sa famille élargie, il arrive souvent que les membres de cette famille élargie ne soient pas capables d'assumer un rôle actif dans la vie du jeune. Ainsi, le jeune sans famille ne perd pas seulement un abri, mais devient du même coup exposé à tous les dangers contre lesquels le protège la famille.

Pour les jeunes comme pour les adultes, être sans abri résulte d'un cheminement. Souvent ce parcours n'est pas en droite ligne mais plutôt circulaire avec des épisodes de retour au foyer familial, de partage de logement avec des amis et de vie sans abri. Une longue période sans domicile fixe peut générer de nouveaux problèmes souvent issus des moyens de survie, tels que le commerce de drogues, la prostitution, le vol et la criminalisation. Des condamnations, même pour des infractions mineures, peuvent entraîner ou exacerber des problèmes.

Au Canada comme ailleurs, les jeunes s.d.f. sont peu scolarisés et manquent de compétences pour occuper un emploi. Leur santé n'est pas bonne et ils ont de problèmes de toxicomanie, de santé mentale et de criminalité. La répartition des sexes chez les jeunes sans abri n'est pas la même que chez les adultes; ainsi, contrairement à la population des sans-abri plus âgés, les filles sont fortement représentées au sein des jeunes sans abri.

Les jeunes gais, lesbiennes, bisexuels et transsexuels sont eux aussi sur-représentés. Un dernier sous-groupe comprend les jeunes en institution par suite d'une intervention des services de protection de la jeunesse.

Les besoins des jeunes

Le manque de relations et l'isolement sont d'importants facteurs dans la vie des jeunes sans abri. Les jeunes eux-mêmes identifient leur besoin de relations comme étant primordial. Bien que les conflits familiaux jouent un rôle capital dans la situation des sans-abri, le maintien des relations avec la famille demeure important.

Les jeunes sans abri identifient quatre types d'aide qu'ils trouvent essentiels :

- la compassion qui comprend une attention personnalisée et inconditionnelle,
- des limites et des conséquences aux actions posées,
- une aide concrète qui comprend le logement, la nourriture, de l'argent et

- une intervention professionnelle qui peut être faite d'écoute et de dialogue ou évoluer jusqu'à un placement résidentiel avec soutien.

Les interventions

Diverses approches et interventions seront nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes sans abri.

Les interventions peuvent intégrer le soutien aux familles, puisque la majorité des jeunes retournent à la maison après le séjour dans un refuge. À Rotterdam, on a mis au point une solution de rechange pour les cas où il est impossible d'avoir des relations avec la famille. Dans ces cas, le jeune qui vit seul se voit jumeler à un « copain » avec qui il pourra se retrouver pendant ses loisirs.

On souligne que le travail est l'instrument le plus important de l'intégration à la société, pour l'indépendance financière qu'il offre et aussi parce que l'aide au logement, sans activités quotidiennes, conduit à l'isolement et augmente les chances de rechute.

Les refuges constituent un maillon important pour répondre aux besoins immédiats et aussi pour accueillir les jeunes ayant subi des abus ou provenant de familles en crise.

En Angleterre, certains foyers offrent de l'aide à la préparation à l'emploi sur les lieux, alors que d'autres ensembles offrent la préparation à l'emploi et le soutien pour augmenter la confiance en soi et la motivation des jeunes. On peut aussi offrir des programmes de préparation à la vie active, y compris la cuisine, l'établissement d'un budget, la santé et les relations interpersonnelles.

En France, le souci de l'insertion sociale des jeunes constitue une préoccupation majeure et ces derniers représentent 44 % des bénéficiaires de l'aide pour faire la transition au milieu du travail. Les villes et les conseils généraux ont mis en place des lieux d'écoute et des centres d'accueil pour jeunes en difficulté afin de prévenir les situations de crise. Le gouvernement a encouragé le développement de ces structures d'accueil et d'écoute.

Aux États-Unis, les programmes sont mis en œuvre par chaque état et gouvernement local, et exigent une planification et une collaboration au niveau local. L'approche s'appuie sur un continuum de soutien, dans un cheminement progressif qui mène à l'autosuffisance et à un logement permanent. Aux jeunes sans abri, on offre un soutien financier pour les besoins immédiats, y compris des refuges d'urgence, ainsi qu'un accès à des services pour la santé mentale. Une aide est également offerte pour les ensembles résidentiels destinés aux jeunes entre 16 et 21 ans, et aux organismes qui font du travail communautaire au niveau de la rue.

Les solutions

De récentes études mettent en évidence le rôle déterminant que joue l'habitation comme solution aux problèmes des sans-abri. Toutefois, malgré l'importance d'un milieu de vie stable, il est clair que pour certains sous-groupes, y inclus les jeunes, des services de soutien sont nécessaires. Une analyse des modèles efficaces pour les jeunes fait ressortir les éléments suivants: un logement sécuritaire et abordable, un soutien émotionnel constant, un rapport avec au moins un adulte responsable et digne de confiance, l'opportunité d'apprendre et de s'initier à des habilités de vie menant à l'autonomie, et l'accès à des services tels la formation, l'éducation, un cours d'employabilité, des services de santé y compris la santé mentale. Les études indiquent aussi le besoin de liens sociaux. Finalement, la question de participation et de contrôle revient souvent.

On peut être sans abri pendant des années. La motivation et la confiance en soi sont des facteurs décisifs. Un soutien constant et centré sur la personne dans un cadre d'efforts mutuels est essentiel.

Des logements « ordinaires », disséminés dans la communauté semblent être la préférence de la majorité, lorsqu'ils sont sécuritaires et englobent l'accès à des services de soutien flexibles et soutenus, une formation et des activités significatives ainsi que de liens sociaux, y compris avec des amis et la famille.

LES ÉTUDES DE CAS

Les douze initiatives retenues permettent de dégager certains éléments communs qui sont essentiels à la réussite auprès des jeunes sans-abri.

Les études de cas ont été réalisées auprès des organismes suivants :

1. Safe in the City	Londres (Angleterre)
2. Espace de socialisation (Association rues et cités)	Montreuil (France)
3. Point de Repère	Lille (France)
4. Common Ground, Foyer	New York (É.-U.)
5. Scattered Site Housing	Glasgow (Écosse)
6. Green Chimneys	New York (É.-U.)
7. Habitat Alternatif Social	Marseille (France)
8. Urban Peak	Denver (Colorado) É.-U.
9. Bridge over Troubled Waters	Boston (Mass.) É.-U.
10. YouthCare	Seattle (Washington) É.-U.
11. Centrepoint	Londres (Angleterre)
12. The Foyer Federation	Grande-Bretagne

Ces organismes offrent une gamme de services, d'approches et d'aide au logement, avec le soutien de services multidisciplinaires.

Trois des organismes présentés n'offrent pas de services résidentiels. Safe in the City vise uniquement la prévention alors que L'Espace de Socialisation et le Point de Repère n'offrent que des services de soutien et d'accompagnement. Quatre ensembles n'offrent qu'un type de service et, dans le cas de Green Chimneys, à une population spécifique. D'autres organismes offrent une gamme de services et de résidences. Le dernier ensemble décrit est en fait une fédération; il a été choisi parce que le mouvement de type foyer prend de plus en plus d'importance et suscite beaucoup d'intérêt. L'approche foyer est présentée sous deux angles : un projet en voie de réalisation, Common Ground, qui sera le premier projet de ce type aux États-Unis, et l'approche foyer, telle que développée en Angleterre par la Foyer Federation.

L'information présentée provient de trois sources : des entrevues avec des gestionnaires ou directeurs des projets, de l'information tirée des sites Web, et des rapports lorsqu'ils sont disponibles.

Caractéristiques importantes qui se dégagent des études de cas

- Le projet doit être centré sur le jeune et ses besoins. Les projets démontrent qu'on ne devrait pas forcer les jeunes à entreprendre des démarches, si le jeune n'est pas prêt. Dans beaucoup de cas, ceci implique qu'on donne au jeune les moyens pour minimiser les dommages : des seringues propres, des condoms ou simplement de l'information.
- Le jeune doit montrer qu'il a l'intention de se prendre en mains, ce qui peut être simplement prendre l'autobus pour se rendre à un refuge. Des démarches de ce type s'inscrivent dans la définition du succès qui se mesure en petites victoires et qui accroît l'estime de soi et la confiance chez les jeunes, éléments essentiels pour leur permettre de passer à l'étape suivante.
- Des moyens pour joindre les jeunes doivent être mis en place à tous les niveaux afin de les amener à l'étape suivante de leur cheminement, que ce soit en offrant des sandwiches ou des vêtements dans le cadre du travail de rue, ou des cours d'un jour ou d'intérêt particulier pour les mener à considérer la formation et l'éducation.
- L'établissement de relations de confiance est essentiel.
- On recommande une approche individualisée, avec une gamme de services ou de liens vers des services pour aider les jeunes.
- Les programmes doivent offrir plus qu'un abri : ils doivent offrir une approche globale qui intègre du soutien personnel, une réponse à des problèmes précis comme la toxicomanie, et des moyens comme la formation et l'éducation pour la prise en charge à long terme.
- Des étapes bien définies avec un processus conjoint d'évaluation, comme dans le cas du HAS (Habitat Alternatif Social, Marseille) en France, avec des pistes de solution et d'ajustement au besoin.
- Dans de nombreux ensembles, le sans-abrisme du jeune ne constitue qu'une étape dans sa vie, une étape difficile, mais transitoire. Ainsi les services offerts sont perçus comme un tremplin dans la vie du jeune et le programme est conçu de façon telle que la participation dans la communauté, dans l'emploi ou dans l'éducation en est partie intégrante. Cette approche semble être surtout développée en France de pair avec des politiques qui misent principalement sur une « réinsertion » des personnes exclues.
- De plus, la participation communautaire qui met le jeune en relation avec des services ou des activités disponibles, par exemple, est un moyen d'atténuer les difficultés qui préoccupent beaucoup de projets – la solitude et l'isolement des jeunes après qu'ils ont terminé leur transition et qu'ils vivent de façon autonome.
- Beaucoup de programmes comportent des services de médiation avec la famille, même si le jeune n'y retourne pas souvent, reconnaissant que ces liens sont importants et peuvent parfois assurer un peu de soutien. Safe in the City, (Londres) le seul projet de prévention inclus dans notre étude, reconnaît la famille comme un des trois axes principaux de son travail.
- L'utilisation des services existants, souvent en partenariat, est un des éléments que beaucoup de projets ont en commun. Les projets français ainsi que Safe in the City à Londres, s'appuient fortement sur d'autres services disponibles. Certains projets de foyers ont soulevé les critiques pour avoir mis en place des services sans avoir fait une évaluation préalable de ce qui était déjà offert, créant ainsi du chevauchement de ressources.
- La taille des ensembles n'est pas un facteur en soi, mais les ensembles en général semblent vouloir limiter le nombre de jeunes qu'ils accueillent au même endroit. Ainsi, des ensembles comme Centrepoin à Londres se ramifient et décentralisent leurs services. À l'autre extrême, on trouve des refuges comme celui de Glasgow, qui démontrent que les ensembles de grande envergure ne sont plus désirables. Pour ce qui est des foyers, une évaluation a révélé que certains étaient trop grands, qu'ils avaient de la difficulté à gérer les problèmes de violence, de vandalisme et de drogue et qu'ils étaient souvent trop « institutionnels »

- Le bail « mobile », c'est-à-dire un bail qui « suit » le locataire, donne au jeune la possibilité d'occuper un logement permanent dès le début et semble être une formule réussie. Ainsi, plutôt que d'être obligé de franchir toutes les étapes résidentielles vers l'autonomie – chaque étape nécessitant un nouveau déménagement et donc un nouveau bail –, le jeune peut « faire suivre son bail » selon l'étape où il est rendu dans son cheminement. Cette approche normalise la situation du jeune et lui permet de s'installer et de créer des liens dans son quartier tôt dans le processus d'intégration.
- Bien que l'on connaisse les causes du sans-abrisme chez les jeunes, il existe très peu de projets de prévention. Safe in the City est l'un des quelques projets de ce type et mérite sans aucun doute plus de suivi.

Autres questions inexplorées

Plusieurs questions subsistent toutefois. Dans beaucoup de recherches ou d'études sur les personnes sans abri et les services offerts, il y a peu qui effectuent un suivi – où est la personne un an ou deux après? Est-ce qu'elle est sans abri de nouveau ou s'est-elle prise en main? Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les gens sont mobiles – qu'ils déménagent sans laisser de plus amples informations. Par ailleurs, les agences qui font le travail ont rarement les moyens d'entreprendre de telles recherches. Il demeure donc que la définition de projet exemplaire reste toujours subjective et s'appuie sur la perception des experts plutôt que sur des données.

Sur un autre plan, les projets étudiés soulèvent la question des étapes nécessaires au cheminement vers l'autonomie résidentielle. Dans plusieurs cas, les ensembles résidentiels offrent des niveaux de soutien variables, qu'il s'agisse de foyers de groupe, de logements de transition ou de logements supervisés permettant la vie autonome. On s'attend généralement à un engagement de la part des occupants. On ira même jusqu'à signer un contrat d'hébergement et un contrat personnalisé d'accompagnement. Une évaluation du parcours ou cheminement global après quelques mois pourra déboucher sur le maintien dans les lieux, une réorientation du jeune si les engagements ne sont pas respectés, ou sur une réorientation vers un service plus adapté et un bail « mobile ». Cette dernière formule, avec la stabilité qu'elle offre, constitue une piste à explorer plus en profondeur.

Gestionnaire de projet à la SCHL : Anna Lenk

Consultante : Luba Serge, Montréal

Ce projet a été réalisé (ou réalisé en partie) grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de son Programme de subventions de recherche, subventions qui sont octroyées au terme d'un concours annuel. Les idées exprimées sont toutefois celles de l'auteur (ou des auteurs) et ne représentent pas la position officielle de la SCHL. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site Web de la SCHL à www.schl.ca ou communiquez avec l'agent de projets, Recherche d'initiative privée, par courriel, à erp@cmhc-schl.gc.ca, ou par la poste à : Agent de projets, Recherche d'initiative privée, Programme de subventions de recherche, Division de la recherche et des politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700 chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7
Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2002, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL
Révision : 2006

05-01-07

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.